

Economie numérique Le Smica se distingue !

Exit les papiers, fini les tampons d'enregistrement, place à la dématérialisation via le Smica, le Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises... Et justement, celui-ci vient d'être distingué aux 8e Trophées de l'économie numérique, qui se sont tenus dernièrement à Laège près de Toulouse. Quatre prétendants étaient en lice dans la catégorie du « prix du développement durable » dont l'ordre des géomètres experts pour son portail e-foncier ou encore les Autoroutes du sud de la France pour leur info trafic routier. Guy Cayssals, le président du Smica, sourit en coin, confiant : « Ce trophée explique par notre politique d'innovation en matière de technologie de l'information et de communication. C'est très encourageant. Il faut poursuivre dans cette voie pour en faire profiter au maximum les collectivités aveyronnaises. » Mais sans renier leurs valeurs qui sont le service et la proximité. Dans cette course au titre, le Smica a su se démarquer en mettant à la disposition des collectivités une plateforme de construction de sites Internet et de dématérialisation. Cette initiative est pertinente et judicieuse... En effet, la dématérialisation simplifie les échanges avec la préfecture, réduit les coûts d'affranchissement et d'impression et elle assure une parfaite traçabilité », met en



Jacques Barbezange et Guy Cayssals entourant la jeune équipe du Smica.

exercice Jacques Barbezange, directeur de la structure.

Les collectivités jouent la carte du tout numérique...
Créé en 1987 pour aider les communes, surtout les plus rurales, à informatiser leur service administratif, le Smica compte dans ses rangs à ce jour 380 adhérents. « 20 seulement dans l'année qui suivit sa création », parachevée-t-il.

Quant aux sites, « près d'une cinquantaine ont été construits pour les communes ou communautés de communes adhérentes et 25 sont encore en commande », complète Jacques Barbezange. Pour conclure, le syndicat organise une rencontre le 24 juin prochain afin de présenter les nouvelles modalités de dépôts des appels d'offres dématérialisés sur la plate-forme

« e-aveyron » et les réponses en ligne que sont amenés à formaliser les entrepreneurs. Un échange où seront rassemblés l'ensemble des élus et chefs d'entreprises aveyronnais ainsi que les chambres consulaires du département.

SMICA,
8 Bd de la République
12000 Rodez
Email: <http://www.smica.fr>

Le Ruthénois

Le SMICA récompensé
La Mèlée Numérique, principal salon des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) du Sud-ouest, vient de récompenser, comme chaque année, les acteurs TIC de Midi-Pyrénées les plus méritants et les plus innovants. Dans la catégorie « Prix du développement local », le Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (Smica) a été distingué pour ses services de mise à disposition de la plateforme de dématérialisation et de construction de sites Internet à destination des collectivités aveyronnaises. Pour le président du Smica, Guy Cayssals, ce prix qui récompense la politique d'innovation du syndicat en matière de TIC est un encouragement à persévérer dans cette voie pour en faire profiter au maximum les collectivités aveyronnaises. Pour autant, le Smica ne compte pas sacrifier, dans la course aux nouvelles technologies, ses valeurs premières qui sont le sens du service et de la proximité avec ses 380 adhérents.

Les infos de l'extranet

Le SMICA récompensé aux "8e Trophées de l'Economie Numérique"
Le Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (SMICA) s'est vu décerner, lors de la 8ème édition des Trophées de l'Economie Numérique organisée par La Mèlée, le premier prix dans la catégorie Développement Local pour la mise en place :
* de sa plateforme de dématérialisation avec OMNIKLES ;
* d'une solution facilitant la réalisation de sites Internet en partenariat avec MAGNUS.
Parallèlement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées, les CCI de Midi-Pyrénées et le Conseil Régional, ce trophée récompense une organisation qui aura fait preuve d'initiative dans la mise en œuvre de solutions exploitant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour faciliter le développement local.
A travers le SMICA, les collectivités adhérentes sont toutes honorées et leurs efforts pour déployer les TIC récompensés.

Midi Libre

Le prix du développement local récompense les efforts du Smica
C'est un encouragement à persévérer dans cette voie pour en faire profiter au maximum les collectivités aveyronnaises. Le syndicat mixte, pour lequel travaillent neuf personnes, et qui a pu bénéficier de l'aide de la région, du Feder et du conseil régional, est d'ailleurs en pleine ascension. Un « enfance » est actuellement mis en place, sur Rignac et Clairvaux entre autres, dans le but de gérer tout le périscolaire (garderie, cantine...). Et les petites collectivités se voient proposer une plateforme de site Internet pour la très modique somme de 150 euros, formation des utilisateurs comprise.
Enfin, le 24 juin prochain, un demi-journée de rencontre sera organisée, en partenariat avec les chambres consulaires, entre le monde des collectivités et celui des entrepreneurs. Ces dernières sont en effet parfois réticentes à entrer dans le monde de la dématérialisation des actes officiels, et les responsables du Smica ne désespèrent pas de les convaincre à l'occasion de cette manifestation qui se tiendra dans l'amphithéâtre de l'Université Champollion.

Numérique Le Smica reçoit le prix du développement local

Si l'administration, au sens le plus large du terme, est souvent synonyme de paperasses (dément tamponnées et soigneusement archivées), ce n'est plus tout à fait le cas pour le département de l'Aveyron. Car il y a le Smica (syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises), créé en 1987 afin d'aider les communes les plus rurales à informatiser leur service administratif.

Aujourd'hui, après un parcours sans faute qui a vu d'abord l'informatisation de la gestion administrative et comptable de l'état civil et des facturations des communes, puis la numérisation du cadastre et la création d'un système d'information géographique du territoire aveyronnais, le Smica peut s'enorgueillir d'avoir introduit la dématérialisation dans une proportion de 36 % des actes soumis au contrôle de légalité.

A présent, le Smica veut intégrer la « administration » dans les méthodes de gestion des collectivités, et il propose donc à ses adhérents la création de sites Internet. Des adhérents qui, au départ, étaient une petite vingtaine, et qui sont aujourd'hui trois cents quatre-vingt communes, com-



Guy Cayssals et Jacques Barbezange, responsables du Smica, D8

munautés de communes, départements, syndicats des eaux, maisons de retraite, foyers logement, CCAS...
Ce formidable dynamisme (en France on ne compte que 10 % de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, soit plus de trois fois et demi moins qu'en Aveyron), méritait bien une récompense. C'est chose faite depuis la semaine dernière, puisque, lors de la tenue du salon consacré à la remise des trophées de l'Economie numérique à Tou-

louse, le Smica a décroché le prix du développement local. Le Smica concourait notamment contre l'ordre des géomètres experts pour son portail e-foncier, les Autoroutes du sud de la France pour leur info trafic routier, et l'Apem pour son EasySD.
Guy Cayssals, président du Smica, et Jacques Barbezange, directeur, se félicitent logiquement de ce prix « qui récompense la politique d'innovation du syndicat en matière de technologie de l'informa-

Elles sont en pointe pour l'informatisation

Sous le sigle un peu obscur se cache une structure de neuf personnes qui travaillent au service de 380 collectivités en Aveyron. Le syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités, né en 1987 pour aider les communes les plus rurales à faire face à la montée en puissance du travail sur ordinateur est devenu une véritable agence de services pour ses adhérents. Après avoir aidé à informatiser la gestion administrative, l'état-civil et les facturations, le syndicat a tiré le deuxième étage de la fusée : numérisation du cadastre et création d'une base de données géographique. Enfin, dans la plus récente période, il est entré dans la phase de la « e-administration » c'est-à-dire les passages sur l'Internet l'électronique de nombreux actes admini-

tratifs. A terme, ce seront même les Aveyronnais qui auront accès en direct à de nombreux documents, par exemple les délibérations des conseils municipaux. En attendant, le SMICA s'est occupé aussi de la mise en ligne des app-

LE SMICA DANS LA MÊLÉE NUMÉRIQUE

Le syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises (SMICA) vient de recevoir le « prix du développement local » de la mèlée numérique qui s'est déroulée récemment à Toulouse. C'est essentiellement pour ses efforts en termes de transfert de documents dématérialisés que la structure aveyronnaise a gagné contre des concurrents de poids. Simple exemple : dans le département 36% des actes soumis au contrôle de légalité passent par Internet, contre 12 % dans la région et seulement 10 % en moyenne nationale. Cette « administration » est donc plus performante ici qu'ailleurs... C'est un encouragement, estime Guy Cayssals, qui nous incite à persévérer dans cette voie... Le syndicat ne manque pas de projet dans ce sens, tout en gardant présente la notion de proximité.



Guy Cayssals, président du SMICA et Jacques Barbezange, directeur. Photo DOM.

Le prix du développement local récompense les efforts du Smica

Créé en 1987, le Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises aide les communes rurales.

SI L'ADMINISTRATION, au sens le plus large du terme, est souvent synonyme de « paperasses » (dément tamponnées et soigneusement archivées), ce n'est plus tout à fait le cas pour le département de l'Aveyron. En particulier grâce au Smica (Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises), créé en 1987 afin d'aider les communes les plus rurales à informatiser leur service administratif. Aujourd'hui, après un parcours sans faute qui a vu d'abord l'informatisation de la gestion administrative et comptable, de l'état civil et des facturations des communes, puis la numérisation du cadastre et la création d'un système d'information géographique du territoire aveyronnais, le Smica peut s'enorgueillir d'avoir introduit la dématérialisation dans une proportion de 36 % des actes

soumis au contrôle de légalité. A présent, le Smica veut intégrer la « administration » dans les méthodes de gestion des collectivités et propose donc à ses adhérents la création de sites Internet. Des adhérents qui, au départ, étaient une petite vingtaine, et qui sont aujourd'hui trois cents quatre-vingt communes, communautés de communes, départements, syndicats des eaux, maisons de retraite, foyers logement, CCAS, etc. Ce formidable dynamisme (en France, on ne compte que 10 % de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, soit moins d'un tiers qu'en Aveyron), méritait bien une récompense. C'est chose faite depuis la semaine dernière, puisque, lors de la tenue du salon consacré à la remise des trophées de l'économie numérique à Toulouse, le Smica a décroché

le prix du développement local. Le Smica concourait notamment contre l'ordre des géomètres experts pour son portail e-foncier, les Autoroutes du sud de la France pour leur info trafic routier et l'Apem pour son EasySD. Le syndicat mixte, pour lequel travaillent neuf personnes et qui a pu bénéficier de l'aide de la Région, du Feder et du conseil régional, est d'ailleurs en pleine ascension. Un « e-enfance » est

actuellement mis en place, sur Rignac et Clairvaux, entre autres, dans le but de gérer tout le périscolaire (garderie, cantine, etc.). Et les petites collectivités se voient proposer une plateforme de site internet pour la très modique somme de 150 €, formation des utilisateurs comprise. Enfin, jeudi 24 juin, un demi-journée de rencontre sera organisée, en partenariat avec les chambres consulaires, entre le monde des collectivités et celui des entrepreneurs. Ces dernières sont en effet parfois réticentes à entrer dans le monde de la dématérialisation des actes officiels, et les responsables du Smica ne désespèrent pas de les convaincre à l'occasion de cette manifestation, qui se tiendra dans l'amphithéâtre de l'Université Champollion.